



**Le Conseil Municipal vous souhaite un Joyeux Noël
et vous présente tous ses vœux pour une très
bonne année**

2026



Inauguration des décorations de Noël

Notre Inauguration des décorations de Noël a eu un magnifique succès et s'est déroulée dans une ambiance de fête. **Merci** à ceux qui nous ont aidés pour les préparatifs, à notre comité des fêtes, M. Janes, Mme et M. Knittel ainsi que M. Steinmetz, à M. Martz pour une soupe au potiron très appréciée, au « trio chante Noël » accompagné par l'accordéon de M. Decker, aux petits et plus grands qui ont peint les décorations de notre sapin, enfin merci à tous d'être venus nombreux partager ce moment avec nous.

Ils nous ont quittés, ils resteront dans nos mémoires

Monsieur Jacques WOZNY décédé le 8 janvier 2025 dans sa 68^{ème} année

Monsieur Richard BRUBACHER décédé le 10 mai 2025 dans sa 69^{ème} année

Madame Irma MUNSCH décédée le 11 août 2025 dans sa 88^{ème} année

Monsieur Charles SCHWAB décédé le 3 novembre 2025 dans sa 96^{ème} année

Annuaire de la commune

Si vous souhaitez **apparaître** dans l'annuaire 2026 de la commune, ou si vous souhaitez une **modification** de vos coordonnées, veuillez remplir le formulaire joint à la feuille et nous le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. **Attention**, ne le remplissez que si vous souhaitez une **modification** par rapport à 2025 !

CITYKOMI.

Pour recevoir toutes les informations et alertes de notre Commune, il faut télécharger **gratuitement** l'application « **Citykomi** » depuis **l'App Store** (pour iPhone) ou depuis **Google Play Store** (pour les téléphones Android), puis chercher le diffuseur « Zittersheim » ou scanner le QR code ci-dessous.



ATTENTION, à terme, ce système est appelé à remplacer notre Feuille.

La mairie sera fermée les 25 et 26 décembre 2025 ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2026.

Elections municipales (information).

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie. Il est possible de vérifier soi-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE).

CHIENS (RAPPEL !!!!!)

Il convient de rappeler que les chiens sont interdits sur l'aire de jeux, qu'ils doivent **impérativement être tenus en laisse** dans **TOUT le village** pour que nos enfants puissent se promener sans inquiétude ou danger canin. Enfin, les déjections des chiens doivent impérativement être **ramassées** et **emportées** par leur propriétaire.